

bons seulement pour la pipe ou pour la fabrication des palettes, et dont il n'a jamais pu être question pour la fabrication des cigares; non plus que des petits tabacs dits canadiens: Cannelle, Petit Rouge, etc., qui répondent seulement, (leur production égalant à peine leur consommation), aux besoins d'une clientèle spéciale. Reste donc la faible proportion des tabacs dits à cigares qui, jusqu'ici, n'ont été obtenus que dans les comtés de Rouville, de Montcalm et de Joliette et, à l'heure actuelle, ne représentent certainement pas 1,000,000 de livres.

Ou bien ces tabacs sont de qualité tout à fait inférieure, et quel que soit le régime adopté ils ne pourront jamais entrer en manufacture, si ce n'est pour la fabrication de produits trop ordinaires que le public très éduqué du Canada rejeterait rapidement, et leur culture devra être abandonnée, malgré tous les encouragements que l'on puisse donner aux cultivateurs, obligé par les circonstances de revenir aux types à fabrication.

Ou bien tout en ne représentant peut-être pas les premières qualités des tabacs similaires étrangers, (et nous pouvons dire que l'absence de chefs de salles de maturation expérimentés et convenablement outillés est jusqu'à présent responsable d'un pareil état de choses), ces produits sont en mesure de se faire une place respectable à côté de certains tabacs importés. Pourquoi alors abandonner nos planteurs et ceux de nos industriels qui cherchent à établir au Canada l'industrie qui seule permettra de mettre ces tabacs sous la forme convenable?

Mais nous savons qu'une grande partie des seed leaf canadiens peut être employée comme robe. Le désir de venir s'établir au Canada, manifesté par quelques manufacturiers du Connecticut, qui ont été frappés de la qualité de nos tabacs, en est la meilleure preuve.

Quelques industriels canadiens ont été même plus loin, ils affirment que certains Comstock Spanish et Havana Seed Leaf du Canada peuvent faire d'excellents intérieurs, pour cigares ordinaires s'entend.

Question de goût mise à part, nous pensons que beaucoup de ces intérieurs pourraient bien être de qualité équivalente à celles de ceux qui remplissent de nombreuses marques de cigares à 5 cents, fabriqués avec des tabacs importés. Le goût du public canadien pourrait être formé aussi facilement que l'a été celui du public américain, qui paie souvent 10 cents pour des cigares fabriqués en tabacs de la Pensylvanie et du Connecticut, et ne contenant pas la plus petite trace de Havane. Quand les produits qui entrent dans la composition de ces cigares sont de bonne qualité et bien préparés, le goût, tout en étant différent de celui des cigares de la Havane, ne laisse pas que d'être agréable et peut convenir à une certaine classe de consommateurs.

Si cependant l'on nous accuse d'aller trop loin en suivant ces industriels, nous abandonnerons pour un moment, (laissant à la preuve le soin de se faire plus tard), l'idée que les tabacs de Québec ne pourront jamais faire des intérieurs convenables, et nous retiendrons seulement que les tabacs de cette provenance, ou tout au moins une certaine proportion d'entre eux, peuvent faire d'excellentes robes, comparables sous beaucoup de rapports aux tabacs du Wisconsin et de la Pensylvanie.

Quant à la question des intérieurs, la culture qui s'établit dans la Colombie-Britannique nous permettrait alors de la résoudre. Nous pensons même pouvoir dire avec raison que nous aurions au Canada deux sortes de tabacs de cette catégorie: une première qualité, tabacs de la Colombie-Britannique; une deuxième, d'un goût différent, tabacs de Québec et peut-être plus tard, de certaines parties d'Ontario.

Si les modifications proposées, discutées, et finalement présentées à la Chambre tout récemment, doivent avoir pour conséquence de placer ces tabacs, dont les mérites sont discutés, dans des conditions meilleures en face de leurs concurrents étrangers, il nous faudra bien admettre que les autres neuf dixièmes de la production canadienne, dont il semble n'avoir pas été question, bénéficieront de la mesure commune.

Or les services que rendent les tabacs qui représentent la fraction de beaucoup la plus importante, n'ont jamais été contestés, et il est certain que nous devons faire